

— Après la promulgation de ces décrets le Souverain-Pontife devait être remercié par les postulateurs, au nombre de quatre, qui avaient obtenu les actes ci-dessus. Mais pour abréger le temps, il avait demandé qu'un seul prit la parole au nom des quatre, et ce fut Mgr Virili, évêque de Troade, qui fit un discours assez bref, suivant le désir du Souverain-Pontife, où il exprimait la joie et les remerciements des différentes familles religieuses qui venaient d'obtenir de si grandes faveurs de l'Eglise. Le pape prit alors la parole, non pas, comme dans d'autres circonstances, dans un discours latin lu, mais dans un discours italien qu'il improvisa. Il commença par se réjouir des nouveaux protecteurs que ces décrets allaient donner à l'Eglise. Puis, suivant sa méthode favorite, il prit l'homélie du IIe dimanche du carême. Saint Jean, du fond de sa prison, envoie deux de ses disciples à Notre-Seigneur, pour savoir s'il était vraiment le Messie ou si l'on en devait attendre un autre. Ce n'est pas, faisait remarquer Pie X, que le divin précurseur doutât de la mission du Fils de Dieu. Il avait été sanctifié par sa présence dès le sein de sa mère ; il l'avait indiqué aux foules quand Jésus se promena sur les bords du Jourdain, en disant : " Voici l'agneau de Dieu qui vient expier les péchés du monde " ; il l'avait proclamé par le baptême qu'il donnait aux juifs, image de celui que devait instituer Notre-Seigneur ; et quand il baptisa Notre-Seigneur il entendit, mieux que tous les autres, la voix du Père céleste disant : " Voici mon fils bien aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances ". Mais il voulait fortifier la foi de ses disciples au divin Rédempteur, et c'est pourquoi il les envoya à Jésus. Or que fit Notre-Seigneur ? Il aurait pu répondre par des paroles, il répondit par des faits. Devant les disciples de Jean, il rend la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, redresse les-estropiés, ressuscite les morts, et annonce la bonne nouvelle. Quand les disciples de Jean eurent été témoins de toutes ces merveilles, il leur dit de rapporter à Jean ce qu'ils avaient vu, donnant ainsi une preuve de sa tangible mission pour le salut du monde. Et le pape, prenant ce fait comme point de départ de son argumentation, disait que l'on doit être à Dieu non seulement par les paroles, mais par des faits. Les paroles qui ne sont pas accompagnées des faits, comme dit un auteur païen, font rougir ceux qui les prononcent. Il faut donc que les actes du chrétien répondent à